

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00987

Numéro SIREN : 823 155 700

Nom ou dénomination : UP INDUSTRY

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2023 sous le numéro de dépôt 1952

UP INDUSTRY

SAS au capital de 800.000 €

Siège social : 305 Allée de Craponne 13300 SALON DE PROVENCE

823.155.700 RCS SALON DE PROVENCE

Ci-après dénommée « la Société »

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

LES SOUSSIGNEES :

- La société UPPERSIDE CAPITAL PARTNERS propriétaire de 36.000 actions et représentée par Monsieur Philippe VERAN,
- La société VLF CONSEILS, propriétaire de 24.000 actions et représentée par Monsieur Vincent FERREIRO,
- La société ACZ HOLDING, propriétaire de 20.000 actions et représentée par Monsieur Christophe LEOTY.

Agissant en qualité de seules associées de la Société,

Reconnaissant que tous les documents et renseignements leur permettant de se prononcer en connaissance de cause ont été tenus à leur disposition au siège social,

APRES AVOIR EXPOSE

- Que le Président de la Société a reçu notification d'un projet d'acte de cessions de 20.000 actions entre ACZ HOLDING, d'une part, et CDC FINANCES et UPPERSIDE CAPITAL PARTNERS d'autre part ; projet qui a été transmis aux associés ;
- Que la société ACZ HOLDING et Monsieur Marc DECOBECQ ont présenté, la démission de leurs mandats d'administrateurs;

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Les soussignées décident à l'unanimité d'agréer la cession de 20.000 actions par ACZ HOLDING au profit de :

UPPERSIDE CAPITAL PARTNERS à concurrence de 4.000 actions
CDC FINANCES à concurrence de 16.000 actions

DEUXIEME DECISION

Les soussignées décident à l'unanimité d'accepter, à compter du 15.03.2023, avec dispense de son préavis statutaire, la démission de ACZ HOLDING de son mandat d'administrateur de la Société.

TROISIEME DECISION

Les soussignées décident à l'unanimité d'accepter, à compter du 15.03.2023, avec dispense de son préavis statutaire, la démission Monsieur Marc DECOBECQ de son mandat d'administrateur de la Société.

QUATRIEME DECISION

Les soussignées décident à l'unanimité de nommer, à compter du 15.03.2023, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 3 ans :

- Monsieur Hervé DEPERY
Né le 14/08/1973 à ANNECY

Lequel est intervenu à l'acte pour accepter le mandat.

Acte signé électroniquement

La date à retenir pour le présent acte est celle relative à la dernière des signatures électroniques figurant ci-dessous.

**p/ UPPERSIDE CAPITAL PARTNERS
Philippe VERAN**

**p/ VLF CONSEILS
Vincent FERREIRO**

**p/ ACZ HOLDING
Christophe LEOTY**

Hervé DEPERY